



Cercle du Silence du 21 avril 2022

## **Puisque l'accueil est possible, accueillons sans discrimination.**

Les demandeurs d'asile et réfugiés, venant d'autres pays que l'Ukraine, devraient bénéficier des mêmes conditions d'accueil.

En Europe, la guerre en Ukraine est venue reposer la question des réfugiés. A juste raison, l'Union Européenne s'est montrée prête à ouvrir largement ses frontières aux Ukrainiens fuyant le conflit. Auparavant, elle avait développé Frontex, un arsenal gigantesque (et très coûteux) pour "défendre" ses frontières contre les migrants et les exilés. Plus de 50 000 femmes hommes et enfants ont perdu la vie en tentant de les franchir en Méditerranée, dans les Balkans, à Calais depuis 2014.

La guerre en Ukraine contraint des millions de personnes à se réfugier dans d'autres pays, notamment limitrophes comme la Moldavie, la Pologne, la Roumanie, la Hongrie... Chaque jour leur nombre augmente.

Pour les Ukrainiens, la France, comme bien d'autres pays européens, a mis en place avec une rapidité impressionnante, un dispositif d'hébergement, d'accueil d'urgence très protecteur. Les restrictions sur l'espace Schengen ont été levées : ces personnes exilées peuvent circuler et bénéficier d'une "protection temporaire". Les démarches administratives sont facilitées par une mise à disposition de renseignements accessibles dès leur arrivée sur le site de la préfecture, ce qui permet un versement plus rapide de l'allocation attribuée aux demandeurs d'asile, l'accès au travail, à l'école, aux soins, aux cours de français, à l'ouverture de compte en banque.

Nous nous réjouissons devant de telles dispositions mises aussi rapidement en application pour reconforter ces personnes après les drames vécus, mais quel contraste avec la situation vécue par tant de personnes exilées venant d'autres pays en guerre : Syrie, Soudan, Afghanistan...

Ces dispositions humanitaires, réponses positives aux drames générés par les guerres, prouvent que la France et l'Union Européenne, loin de se recroqueviller sur leur bien-être, sont capables de jouer un grand rôle dans le monde. Ce qui est fait pour les Ukrainiens, l'Etat PEUT LE FAIRE POUR TOUS, quelle que soit leur nationalité, leur culture, leurs diplômes.

## **Ils ne sont pas des flux migratoires, mais des enfants, des femmes et des hommes.**

*Prochain Cercle de Silence le jeudi 19 mai à 17h 30 Cours St-Louis.*

### ***Pourquoi un cercle ? Pourquoi en silence ?***

*Parce que ce cercle nous unit, nous citoyens, dans le refus d'une politique d'enfermement et d'expulsion des personnes pour la seule raison de ne pas avoir de titre de séjour en règle.*

*Parce que notre cercle nous unit à tous les cercles de silence nés à travers la France mais aussi aux souffrances des personnes sans papiers.*

*Parce que notre silence est une forme de soutien à tous ceux qui luttent pour le respect des droits de chaque personne.*

*Parce que c'est un engagement à éveiller et à réveiller nos consciences sur des mesures indignes prises à l'encontre des personnes devenues sans papiers, par refus successifs de titres de séjour demandés depuis plusieurs années.*

*Notre action citoyenne est soutenue par : Coup de Pouce aux Migrants, Le CCFD-Terre Solidaire, la Cimade, JRS Welcome, la Pastorale des Migrants, l'Eglise Protestante Unie, le Pacte Civique, le Réseau Education Sans Frontières (RESF), le Réseau Hospitalité, le Secours Catholique, l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP)... et tous ceux qui se joignent à nous..*